



PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT (PAC)

1. INTRODUCTION

Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

Le Conseil de Recherches en Sciences Naturelles et en Génie (CRSNG) a besoin de rationaliser le processus administratif de validation des risques mis en œuvre conformément aux Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche du Canada. L'objectif est de créer des efficacités tout en augmentant la rigueur de ce processus décisionnel afin d'améliorer les normes de service du programme de subventions de l'Alliance.

Le présent préavis d'adjudication de contrat (PAC) a pour but de signaler l'intention du gouvernement d'attribuer un contrat pour ces services à U15 - Groupe des universités de recherche du Canada (U15).

Toutefois, avant d'octroyer un contrat, le gouvernement aimerait offrir aux fournisseurs la possibilité de faire la preuve qu'ils sont capables de répondre aux exigences établies dans le présent préavis, en présentant un énoncé de capacités pendant la période d'affichage de quinze jours civils.

Si d'autres fournisseurs potentiels présentent un énoncé de capacités pendant la période d'affichage de 15 jours civils et prouvent qu'ils répondent aux exigences établies dans le PAC, le gouvernement enclenchera le processus d'appel d'offres complet soit en ayant recours au service des appels d'offres électronique du gouvernement ou au moyen traditionnel, afin d'adjuger le marché. Si, au plus tard à la date de clôture, aucun autre fournisseur ne présente d'énoncé de capacités répondant aux exigences établies dans le PAC, un contrat sera octroyé au fournisseur présélectionné.

2. DÉFINITION DES SERVICES REQUIS

L'abonnement à la base de données « SecureScholar.ca » donnera accès à une application Web qui permettra au CRSNG d'accroître l'efficacité et la rigueur de l'évaluation des projets de recherche conformément aux Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche du Canada (les Lignes directrices). La base de données permettra au CRSNG de trouver et d'extraire des renseignements de source ouverte provenant de multiples sources et spécialement conçus pour répondre aux questions " Connaissez votre recherche " du formulaire d'évaluation des risques des Lignes directrices. Les documents sources de la base de données seront facilement accessibles pour appuyer le processus décisionnel du CRSNG. Elle simplifiera le processus administratif d'évaluation de la validation des risques du CRSNG afin d'améliorer considérablement les normes de service

CONTEXTE

Les Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche du Canada (les Lignes directrices intègrent les considérations de sécurité nationale dans l'élaboration, l'évaluation et le financement des partenariats de recherche. Les lignes directrices permettent

aux chercheurs, aux organismes de recherche et aux bailleurs de fonds gouvernementaux de mieux se positionner pour entreprendre une diligence raisonnable cohérente et ciblée sur les risques potentiels pour la sécurité de la recherche.

Conformément aux Lignes directrices, toutes les demandes de subvention de l'Alliance impliquant un organisme partenaire du secteur privé doivent inclure un formulaire d'évaluation des risques dûment rempli. Dans le cadre du processus d'examen, le CRSNG effectue une validation administrative des risques en utilisant des méthodes de diligence raisonnable de source ouverte pour s'assurer que les formulaires d'évaluation des risques sont suffisamment remplis.

À l'heure actuelle, le CRSNG ne dispose pas d'une méthode efficace pour déterminer quelles demandes de subvention présentent des risques potentiels pour la sécurité en raison de l'objet de la recherche. Le CRSNG doit comparer manuellement chaque projet de recherche proposé à plusieurs listes afin de déterminer sa sensibilité potentielle (p. ex. conformité à la liste des technologies sensibles du Canada, aux listes des infrastructures essentielles et des minéraux essentiels), au cas par cas. En raison de contraintes de temps et de ressources, de nombreuses autres sources d'information (p. ex. les bases de données sur les brevets et les publications) qui ne sont pas adaptées à l'évaluation des risques pour la sécurité de la recherche ne peuvent être prises en compte de manière durable.

L'accès à une base de données de renseignements de source ouverte conservée et continuellement mise à jour par des analystes ayant une connaissance approfondie du contexte de la politique fédérale canadienne en matière de sécurité de la recherche et une connaissance approfondie du milieu de la recherche postsecondaire canadienne permettra d'accroître l'efficacité et la rigueur du processus de validation des risques administratifs du CRSNG tout en assurant la légitimité des résultats auprès des principaux intervenants des administrations des établissements postsecondaires.

4. CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'ÉNONCÉ DES CAPACITÉS

Tout fournisseur intéressé doit démontrer au moyen d'un énoncé des capacités que son système satisfait aux exigences suivantes :

Capacités de la base de données

- Capacité d'évaluer des projets de recherche selon les questions « Connaissez votre recherche » des Lignes directrices de sécurité nationale pour les partenariats de recherche. Lien du site web : SecureScholar.ca
- Capacité à récupérer des informations de source ouverte organisées à parti de plusieurs sources spécialement conçues pour répondre aux questions « Connaissez vos recherches » des Directives de sécurité nationale pour le partenariat de recherche.
- ****Vaste expérience**** de l'évaluation de projets de recherche selon les questions " Connaissez votre recherche " des Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche
- **Vaste expérience**** de la supervision de processus d'élaboration de politiques et de communications stratégiques canadiennes dans les domaines suivants : Les Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche, la sécurité de la recherche.

- Capacité à dialoguer avec de multiples intervenants de divers domaines tels que le milieu universitaire, l'administration publique et l'industrie;

**** Vaste expérience** : Une vaste expérience est définie comme un minimum de 4 ans d'expérience au cours de 7 dernières années, dont une a été obtenue au cours de la dernière année.

5. APPLICABILITÉ DES ACCORDS COMMERCIAUX À L'ACHAT

l'Accord de libre-échange canadien (ALEC), de l'Accord de libre-échange Canada-Corée, de l'Accord de libre-échange Canada-Colombie, de l'Accord de libre-échange Canada-Chili, de l'Accord de libre-échange Canada-Panama et de l'Accord de libre-échange Canada-Honduras.

6. JUSTIFICATION DU RECOURS À UN FOURNISSEUR SÉLECTIONNÉ À L'AVANCE

En vertu de l'article : 10.2.4 Exception (d) du Règlement sur les marchés de l'État :

Les cas où le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ou une seule entreprise.

Une seule entreprise est en mesure de garantir que les besoins futurs en matière d'évaluation efficace et rigoureuse des projets de recherche conformément aux Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche pourront être satisfaits. Il s'agit de la seule base de données actuellement disponible qui a été spécialement conçue pour l'évaluation des projets de recherche conformément aux questions "Connaissez votre recherche" du formulaire d'évaluation des risques. De plus, cette base de données est conservée et continuellement mise à jour par des experts ayant une connaissance approfondie de l'environnement de la politique fédérale canadienne en matière de sécurité de la recherche et une connaissance approfondie de l'environnement de la recherche postsecondaire.

Le Groupe U15 des universités de recherche canadiennes (U15) est une organisation à but non lucratif qui favorise l'élaboration et la mise en œuvre de politiques d'enseignement supérieur et de recherche durables et à long terme, au Canada et dans le monde entier. L'U15 joue un rôle clé à l'intersection du gouvernement fédéral et des établissements postsecondaires depuis plus de cinq ans. Ils sont les coauteurs du guide "Mitigating economic and/or geopolitical risks in sensitive research projects" qui est une ressource clé pour aider les chercheurs et les institutions à remplir le formulaire d'évaluation des risques des Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche.

7. EXCEPTION(S) AU RÈGLEMENT SUR LES MARCHÉS DE L'ÉTAT

L'article 6 d) du Règlement sur les marchés de l'État prévoit quatre situations d'exception où l'autorité contractante peut se soustraire à l'obligation de lancer un appel d'offres. L'exception qui s'applique au présent marché est la suivante :

d) les cas où le marché ne peut être exécuté que par une seule personne.

8. PÉRIODE DU CONTRAT PROPOSÉ

Période proposée : Trois (3) ans
Date de début estimée : le 31 mars 2023
Date de fin estimée : le 31 mars 2026

9. VALEUR ESTIMÉE DU CONTRAT PROPOSÉ

La valeur estimée du marché est de 150 000.00 \$ à l'exclusion de la TPS.

10. FOURNISSEUR DE SERVICES PROPOSÉ

U15 – Group of Canadian Research Universities
360 Albert Street, Suite 1425
Ottawa, ON K1R 7X7

11. PRÉSENTATION D'UN ÉNONCÉ DE CAPACITÉS PAR LES FOURNISSEURS

Les fournisseurs qui se considèrent entièrement qualifiés et qui sont disponibles pour répondre aux exigences précisées peuvent présenter un énoncé de qualités par écrit à l'autorité contractante dont le nom figure dans le présent préavis, au plus tard à la date de clôture du présent préavis. L'énoncé de capacités doit clairement faire la preuve que le fournisseur répond aux exigences du préavis.

12. DATE LIMITE POUR LA PRÉSENTATION DES ÉNONCÉS DE CAPACITÉS

Le 16 mars 2023, à 14 h, heure normale de l'Est

13. DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ET PRÉSENTATION DES ÉNONCÉS DE CAPACITÉS

Les demandes de renseignements et les énoncés de capacités doivent être adressés à :

Lisa Lacasse
Conseillère principale, Passation des marchés
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
Téléphone : 343-571-9625
Courriel : Tenders@nserc-crsng.gc.ca